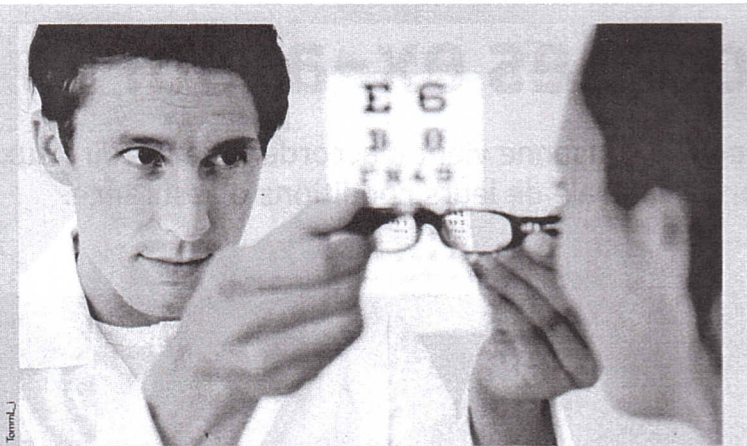




## PROBLÈMES DE VUE

*A propos de l'article «Des lunettes à prix flous» (12/12).*

Vous dites que la LAMal rembourse de nouveau les lunettes aux enfants et aux jeunes de moins de 18 ans, et c'est tant mieux. Mais savez-vous que les personnes souffrant de problèmes de la vue (cataracte, glaucome, etc.) ont également droit à un remboursement de 180 fr. par œil et par année? Ces personnes sont souvent âgées et dont le budget est serré. Hélas, elles sont parfois mal renseignées sur leur droit. Le site de l'Association des indépendants



spécialisés en basse vision ([www.basse-vision.ch](http://www.basse-vision.ch)) donne des informations qui peuvent être uti-

les à tous ceux ayant des problèmes de vue.

CLAIRE DUCRET-MARTIN